

*Direction des affaires économiques  
et internationales*

**Arrêté du 29 octobre 2003 portant nomination à la commission d'agrément des contrôleurs techniques instituée par l'article R. 111-34 du code de la construction et de l'habitation**

NOR : *EQUE0310289A*

Vu l'article R. 111-34 du code de la construction et de l'habitation ;  
Vu l'arrêté du 8 décembre 1978 modifié, portant désignation des membres de la commission d'agrément des contrôleurs techniques ;

Sur la proposition du ministre intéressé ;

Sur la proposition des organisations professionnelles intéressées,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

L'article 2 de l'arrêté du 8 décembre 1978 précité est ainsi modifié pour les représentants des ministres et des organisations professionnelles précisés ci-dessous :

Sont nommées à la commission d'agrément des contrôleurs techniques pour une période de trois ans renouvelable les personnes désignées ci-après :

En qualité de président suppléant de la commission : M. Antoni (Robert-Max), conseil général des ponts et chaussées.

En qualité de représentant du ministre chargé de l'économie : M. Alexandre (Pierre), direction du personnel, de la modernisation et de l'administration, membre titulaire.

En qualité de représentants du ministre chargé du logement :

- M. Bardy (Jean-Pierre), direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction, membre titulaire ;

- Mme Roger (Marie-Christine), direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction, membre suppléant.

En qualité de représentants des professions intervenant à l'acte de construire :

- M. Cornet (Jean), chambre syndicale de l'ingénierie et du Conseil de France, membre titulaire ;

- M. Charpy (Jacques, Philippe), Union nationale des économistes de la construction et des coordonnateurs, membre suppléant.

Article 2

Le directeur des affaires économiques et internationales au ministère de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer est chargé de l'exécution du présent arrêté qui fera l'objet d'une insertion au *Bulletin officiel* du ministère de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer.

Pour le ministre et par délégation :

*Le directeur des affaires  
économiques  
et internationales,  
Paul Schwach*